



SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME - GRAND LITTORAL PICARD

*Réunion du comité syndical
du 17 juin 2009*

Réunion du comité syndical du 17 juin 2009

Le comité syndical s'est réuni le 17 juin 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville, sous la présidence de Monsieur Philippe ARCILLON.

ASSISTAIENT A CETTE REUNION :

Membres titulaires

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Philippe ARCILLON
- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- Monsieur Thierry VANSEVENANT

Représentants des Communes

- Madame Marthe SUEUR
- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Yves MASSET
- Monsieur Jean-Louis WADOUX
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Pierre HORVILLE
- Monsieur Jacky TISON
- Monsieur Jean-Claude MAISON
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Monsieur Yoland GEST
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Alain HENOCQUE

Membres suppléants :

Représentant du Département de la Somme

- Monsieur Claude JACOB

Représentant des Communes

- Madame Geneviève DOMITILE
- Monsieur Jean-Claude CHATELAIN
- Monsieur René FICHAUX

Participaient également à cette réunion :

- Monsieur Hugues de MALEISSYE-MELUN
- Monsieur Norbert DION
- Monsieur Dominique BERJOT
- Monsieur Dominique CASTELEYN
- Madame Maud BEREZIG
- Madame Aleth CREPIN
- Monsieur Pierre de LIMERVILLE
- Madame Valérie MONFLIER
- Madame Isabelle de LIEGE
- Mademoiselle Christine LOURDEL
- Monsieur Eric BALEDENT
- Monsieur Romain DUTHILLEUL

ABSENTS EXCUSES

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Francis LEC
- Madame Catherine QUIGNON – LE TYRANT
- Monsieur Christian MANABLE
- Monsieur Jacques PECQUERY
- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Dominique PROYART
- Monsieur Gilbert MATHON
- Monsieur René LOGNON
- Monsieur Nicolas LOTTIN

Représentants des Communes

- Monsieur Michel LETOCART
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur François BIZET
- Monsieur Marc VOLANT
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Emile RIQUET

RELEVÉ DE DECISIONS

Intervention de Monsieur Bernard RICHELLE des Tourelles Opération « objectif Baie de Somme Zéro Carbone »

1 - Budget primitif 2009 – Décision modificative n° 2

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à procéder aux modifications suivantes :

<i>Art. 2313 (Constructions en cours)</i>	<i>:</i>	<i>- 20 000 €</i>
<i>Art. 2183 (matériel informatique)</i>	<i>:</i>	<i>+ 6 000 €</i>
<i>Art. 2184 (mobilier)</i>	<i>:</i>	<i>+ 4 000 €</i>
<i>Art. 2188 (matériel divers)</i>	<i>:</i>	<i>+ 10 000 €</i>

- 2 - Lieu et date des prochains bureau et comité syndical pour le mois de juillet 2009**
Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer le lieu du prochain comité syndical du mois de juillet 2009 à Saint-Valery-sur-Somme.

MILIEUX NATURELS

- 3 - Chantiers internationaux de volontaire au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme – Convention avec l'association Concordia et le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres**
Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer la convention.

BELLE DUNE

- 4 - Renouvellement de la convention d'utilisation et d'exploitation du Grand Lac et du bâtiment le Moulin au profit de l'Association de l'Ecole de Voile et d'Initiation aux Loisirs Sportifs de Fort-Mahon Plage**
Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition du « Grand Lac » pour une durée d'un an moyennant le versement d'une redevance de 3 % sur le chiffre d'affaires de l'année.
Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention avec l'EVEILS relative à la mise à disposition du bâtiment « Le Moulin » pour une durée d'un an moyennant une redevance de 100 €.

- 5 - Renouvellement de la convention de gestion du parking du Royon avec la commune de Fort-Mahon Plage**
Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à solliciter le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ainsi qu'à signer, le cas échéant, la convention avec la commune de Fort-Mahon Plage.

DESTINATION BAIE DE SOMME

6 - Compte administratif 2008

Le Président du syndicat mixte présente le compte administratif 2008 du budget de Destination Baie de Somme, confie la présidence à Monsieur Jean-Claude BUISINE, Vice-Président, et quitte la séance du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, par :

- 12 voix contre (M. Buisine (2 voix), M. Vansevenant (2 voix), M. Jacob (2 voix), M. Henocque (1 voix), M. Masset (1 voix), M. Yoland Gest (1 voix), M. Machat (1 voix), Mme Domitille (1 voix), M. Horville (1 voix),
- 6 abstentions (M. Tison, M. Fichaux, M. Maison, M. Chatelain, M. Boutin, Mme Sueur)
- 1 voix pour (M. Wadoux)

n'adopte pas le compte administratif 2008 du budget de Destination Baie de Somme.

Il est à noter que Monsieur Maquet et Monsieur Haussoulier n'ont pas pris part au vote.

7 - Budget de Destination Baie de Somme – Résultat de l'Exercice 2008

Le compte administratif n'ayant pas été voté, le budget n'a pu être affecté.

8 - Convention avec Loisirs Accueil

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les conventions

9 - Redevance auprès de la Fédération Française de Golf

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à procéder au mandatement de cette cotisation 2009.

HOTEL RESTAURANT DU CAP HORNU

10 - Gestion du Personnel – Conséquence du dépôt de bilan du GEIQ

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer un contrat d'apprentissage avec ce salarié à compter du 13 mai 2009.

11 - Travaux de transformation de gîtes et de collectifs en chambres d'hôtel

Lot n° 9 – Plomberie Sanitaire

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à émettre un titre de recettes au nom de la société THOMAS pour un montant s'élevant à 9 738,13 € HT, soit 11 069,31 € TTC.

SYNDICAT MIXTE – DESTINATION BAIE DE SOMME

12 - Fourniture et livraison de matériel et produits d'entretien et d'hygiène pour le syndicat mixte Baie de Somme et les sites de Destination Baie de Somme

Délibération reportée.

13 - Candidature du syndicat mixte à la présidence des comités de pilotage NATURA 2000

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Vice-Président, Monsieur Jean-Claude BUISINE, à soumettre sa candidature à la présidence des différents comités de pilotage.

14 - Commune de Cayeux-sur-Mer – Avenant à la convention de partenariat avec la société GSM

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer cet avenant.

DESTINATION BAIE DE SOMME

15 - Tarification pour public en difficulté

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, les tarifs préférentiels exposés ci-dessous :

. Opération « Trains à la mer » : tarification spéciale : soit 10 % de remise pour une entrée à l'Aquaclub de Belle Dune.

. Délégations «Lutte contre les Discriminations et Egalité» de la ville d'Amiens en partenariat avec le Conseil Général : tarification spéciale : 4,70 €/personnel entrée à la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau

. Commission accueil de loisirs de la communauté de communes de Nouvion : Tarification spéciale : 10 % de remise sur les entrées des différents sites :

- *Visite de la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau*
- *Parc du Marquenterre*
- *Aquaclub*
- *Golf (pour initiation)*